

# FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

## ATTESTATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

### Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : **ENSCI - Les Ateliers**

Le chef d'établissement, Mme. **Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Yasmine BENSLIM**

- était inscrite dans l'établissement pour l'année scolaire 2022/2023  
en (1) : **Diplôme de Création Industrielle (Grade Master / Niveau I)**
- passe en année supérieure de (1) pour l'année scolaire 2023/2024 dans l'établissement et poursuit son **Master Intégré en Création Industrielle (année de diplôme équivalent M2)**.

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

*Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.*

Avis de la coordination de phase:

Un parcours riche, varié, prolifique qui évolue vers une démarche de plasticienne. La vision de Yasmine faite de multiples croisements intellectuels, d'agencements, d'assemblages, a séduit son jury de validation d'entrée en phase diplôme.

Une élève cultivée, déterminée, sensible, puissante, dont le travail très singulier et contemporain reste encore à rendre plus lisible pour son auditoire (et pour elle-même).

Cachet et signature  
du Chef d'établissement

Date : 07 / 09 / 2023

P/o  
Anne NOUGUIER  
Secrétaire Générale

